Nations Unies A/62/159

Assemblée générale

Distr. générale
27 juillet 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session
Point 114 b) de l'ordre du jour provisoire*
Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux : élection de dix-huit membres du Conseil économique et social (art. 145; décision 61/404)

Lettre datée du 23 juillet 2007, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément au système de roulement convenu au sein du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour la composition du Conseil économique et social, l'Allemagne renoncera à son siège au Conseil en faveur du Liechtenstein à la fin de l'année 2007, pour la période restante de son mandat.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale.

Le Chargé d'affaires par intérim,
Représentant permanent adjoint
(*Signé*) Michael **Freiherr von Ungern-Sternberg**

* A/62/150.

07-44299 (F) 020807 030807